

n° 7

21 mai 2019

Viticulture

À retenir cette semaine

La pousse de la vigne est lente, les inflorescences s'allongent
Le risque mildiou augmente légèrement, celui oïdium reste faible
Pas de tache de maladie observée.
Le vol de tordeuse de la grappe se poursuit

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des à partir des données des vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents.

Données du réseau

16 parcelles renseignées, 12 dans le vignoble de Saint Pourçain, 4 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Stades phénologiques

Les températures remontent timidement, mais la vigne pousse toujours lentement. Les inflorescences les plus précoces ont fini de s'allonger, les boutons floraux sont encore agglomérés. Mais la majorité des inflorescences débutent leur allongement. Les feuilles commencent à reverdir, les rameaux à s'allonger. On a en moyenne de 4 à 7 feuilles étalées, mais la variabilité subsiste encore.



Inflorescences courtes avec les boutons floraux tous agglomérés



Début d'allongement de l'inflorescence.



Inflorescence allongée, les boutons floraux encore agglomérés par « paquets »

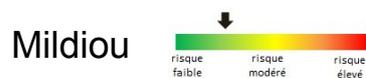




Exemple de l'hétérogénéité actuelle : des parcelles sont encore bien jaunes, tandis que d'autres reverdissent et voient une pousse de feuilles plus active

rameau après le gel : la pousse est anormale et évoque des symptômes d'acariose

Situation sanitaire



Aucune tache n'a encore été observée. Le modèle prévoit des contaminations lors des pluies prévues le 25 mai. Le risque est modéré en Côtes d'Auvergne, et faible dans l'Allier.

Les contaminations sont favorisées par la présence d'eau libre sur le sol près des pieds de vigne, ainsi que par les pampres constituant une « échelle » à mildiou.

Un épamprage soigné des ceps permet donc de limiter la propagation de la maladie.



Aucune tache d'oïdium n'a été détectée. Mais beaucoup de feuilles ne sont pas encore « observables ». C'est-à-dire qu'elles sont petites, et leurs faces inférieures sont recouvertes d'un feutrage qui disparaît lorsqu'elles grandissent.

Il demeure primordial de surveiller ses parcelles, surtout les chardonnays et celles ayant un historique d'épidémie. Seule l'observation permet d'estimer la pression de maladie à la parcelle, les modèles ne donnant qu'une tendance globale annuelle.

Attention, les taches peuvent être très discrètes !
Photo du 9 juin 2017



Black rot

Des contaminations sont simulées par le modèle lors des pluies prévues le 25 mai. Le risque reste peu élevé, et ce d'autant plus que nos vignobles n'ont pas de secteurs à historique épidémique.

Tordeuses de la grappe

Le vol est en cours. Le maximum de prise pour un piège cette semaine est de 52 papillons. Il faut toutefois rappeler qu'il n'y a pas de corrélation entre le nombre de papillons piégés et le niveau de risque. La détermination du pic de vol sert à estimer le moment où il faut aller observer les pontes au vignoble, puis les glomérules en génération 1 ou les perforations en générations 2 et 3.

Vu au vignoble

On assiste ces jours-ci à l'apparition de taches sur le feuillage pouvant faire penser au mildiou ou à l'oïdium. Voici quelques exemples de taches parfaitement anodines, n'ayant pas d'incidence sur la vigne.



Taches évoquant le mildiou



D



Développement anormal des poils de la feuille pouvant faire penser à de l'oïdium

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.